



LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU DE DEPOT :  
5000 NAMUR.  
ED- RESP. : A. Defaux  
64 Rue Pépin 5000  
NAMUR. PRIX: 1€. MENSUEL.

N° 359. Février 2019



Réalisation de l'atelier terre 2018 du CEC LST Andenne

## ET SI C'ÉTAIT VRAI...

### SOMMAIRE

p.2/3 ANDENNE- **LES CAVES** : les services publics en questions  
Quelles stratégies face à la lourdeur de l'administration ?

P.4/5 NAMUR- **LES INVISIBLES**  
Un film qui fait écho à nos vies...

P.6 FEDERATION- **NOS DROITS LES ALLOCATIONS POUR PERSONNES HANDICAPEES**  
L'allocation ARR et AI

P.7 NAMUR- **HORS CADRE**  
*Des caddies comme des roulottes*  
Lectures et animations autour de la fête foraine avec les enfants de la BDR

P.8 FEDERATION- **CA SE PASSE**  
Ici et là on se mobilise

### EDITORIAL

Et si c'était vrai que tout peut fonctionner autrement... Et si c'était vrai que les décisions qui engagent l'avenir et qui déterminent notre quotidien sont entre nos mains...

Et si c'était vrai que la sécurité sociale et les services publics ne sont pas des cadeaux de la richesse d'un moment, mais le résultat de la lutte des travailleuses et des travailleurs dans les années passées, avec des coûts humains fort lourds...

Et si c'était vrai qu'un développement durable est accessible, fondé sur un partage équitable des richesses, et l'arrêt d'une croissance anarchique enracinée dans une exploitation maximale, par quelques-uns, de la terre et des vivants qu'elle nourrit...

Alors, nous avons raison de nous mobiliser de mille manières, et de mille couleurs, mais orientés par une attention particulière avec ceux qui restent les plus transparents, les plus oubliés, les plus méprisés, les plus pauvres.

C'est bien la mission qui nous rassemble dans le Mouvement LST.

Ce journal est une invitation à nous inscrire jusqu'au bout des possibles dans cet engagement.

Un militant

Que celui ou celle qui sait lire, lise et **PARTAGE.**  
Ce **JOURNAL** avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**

ANDENNE

**LES CAVES : LES SERVICES AU PUBLIC EN QUESTIONS :**

**QUELLES STRATEGIES FACE A LA LOURDEUR DE L'ADMINISTRATION, COMMENT SE FAIRE ENTENDRE ?**

Dans la suite de notre réflexion sur le développement durable, en réunion des caves, à Andenne, nous nous sommes laissé questionner par une situation rapportée par un participant :

*« Ma femme est très malade ; les médecins ont diagnostiqué une récurrence du cancer et elle a besoin de soins de suivi importants. J'ai déposé au préposé du bureau de ma mutuelle le dossier médical que j'ai reçu de l'hôpital, pour le médecin conseil, et j'ai demandé une preuve de dépôt que j'ai gardée.*

*Lors de cette visite à la permanence, j'ai eu l'impression que quelque chose ne tournait pas rond. Je confirme donc mon dépôt en envoyant une copie par la poste. Une semaine plus tard, sans nouvelles, je décide d'appeler ma mutuelle pour connaître l'évolution de mon dossier. Difficile à atteindre ; nombreuses musiques d'attente, ou même personne qui décroche. Après plusieurs essais infructueux, je suis en communication avec un bureau de Bruxelles, dans une centrale de répondants. La personne me répond qu'ils n'ont rien reçu.*

*Je rappelle mon dépôt au bureau local avec la preuve et mon envoi postal. Pas de trace ! J'envoie donc à cette personne une nouvelle copie par fax. Je ne reçois aucune explication ou excuse, mais on m'assure que le médecin conseil fera suivre sa décision au plus tôt.*

*Toutes ces démarches ont retardé de près d'un mois et demi les suivi para médicaux nécessaires ; et j'attends une réponse que j'espère recevoir au plus tôt !*

*Avec les revenus dont je dispose, je ne peux rien faire sans cette aide. »*

Ce témoignage d'un militant nous questionne, et nous cherchons ensemble ce qu'il conviendrait de faire pour que pareille situation ne se reproduise pas.

Déposer une plainte à la direction ; mobiliser un médiateur, s'il existe ; faire une démarche collective pour interpeller... Nous ne pouvons pas accepter de laisser se reproduire ou se multiplier pareille situation, sans nous mobiliser.

Chacun alors évoque l'une ou l'autre expérience de vie qui ressemble, comme une copie conforme à ce témoignage.

**NOUS DÉCLARONS LA GUERRE ENTRE NOUS ALORS QUE NOUS SOMMES TOUS VICTIMES.**

Et puis, une militante nous partage son expérience d'aide-soignante. Elle nous raconte le travail qu'elle a assuré pendant des années, dans un home pour personnes âgées.

*« J'étais seule, la soirée, avec près de quarante personnes très âgées et fort dépendantes.*

*En même temps, je devais changer le linge de l'une, relever une autre qui était tombée de son lit, remplir le verre d'eau d'une troisième et entendre les angoisses les plus légitimes d'une quatrième...*



Réalisation de l'atelier terre 2018 du CEC LST Andenne

*C'est tout simplement impossible toute seule. Mais c'était bien comme ça. Et, si une personne de la famille venait en visite et constatait un appel auquel je ne pouvais pas répondre et qui était vécu comme urgent, c'est sur moi que s'exprimaient sa colère et ses reproches.*

*Je faisais pourtant le maximum, et j'aimais beaucoup mon métier et les patients. Je souffrais moi-même de la situation, mais je ne pouvais pas faire plus. »*

C'est à partir de son expérience qu'elle nous invite à réfléchir à notre manière de penser une réaction par rapport au préposé qui, sans doute débordé, n'a pas assuré le service qui lui était demandé.

En fait, nous devenons en guerre entre nous, qui sommes très proches ; tandis que ceux qui organisent le désordre, nous les laissons en paix.

Le coupable, c'est le préposé ou la travailleuse qui est en face de nous ; alors qu'il est victime, comme nous, de l'organisation du travail.

## ANDENNE

Suite de la page 2

### CE QUI EST DURABLE, C'EST L'ATTENTION ET LA SOLIDARITÉ

#### NE PAS FRAGILISER NOS POINTS D'APPUI A TOUT PRIX

Un autre témoignage est alors proposé pour aider la réflexion.

*« Un militant nous parle de l'assistante sociale du CPAS qui suit son dossier. Il nous dit qu'il a souvent eu envie de retourner son bureau, en apprenant les décisions qu'elle lui annonçait. Mais, dit-il, ce ne sont pas ses décisions, mais les décisions du conseil. »*

*Et puis, si je l'agresse, demain, c'est encore elle qui me recevra. Ce sera seulement pire. Il faut veiller à ce qu'une action que nous souhaitons programmer ne se retourne pas contre la personne elle-même. »*

Passionnante analyse que nous construisons ensemble. Elle démonte bien la violence du système d'exploitation dans lequel nous sommes enfermés. Nous refusons de nous y emprisonner, et nous voulons le comprendre.

Nous sommes au cœur d'une réflexion sur le développement durable. Cette situation particulière de vie nous permet d'y retourner avec une approche plus déterminée.

Ce qui est durable, c'est ce qui est respectueux de la terre et de ceux qui l'habitent.

Et le plus fragile ou le plus faible, sur la terre ou parmi ses habitants, mérite une attention et une mobilisation toute particulière.

Evidemment, ce qui semble utile et essentiel pour les décideurs économiques ou politiques, c'est ce qui rapporte beaucoup d'argent.

Et ce qui rapporte, c'est la production industrielle et le commerce d'une quantité de produits différents. Une mobilisation et un suivi de toutes les élites se rassemblent autour de la production des armes, du glyphosate, de centrales nucléaires, d'avions, d'hôtels, qui rapportent beaucoup d'argent.

Un bénéfice acquis en grande partie sur une pression maximale sur le coût de la main d'œuvre et les conditions de production.

Et, les mêmes dénoncent comme des charges, aussi bien l'attention à la petite enfance, aux malades, aux chômeurs, aux sdf, aux personnes âgées, que le financement de la sécurité sociale et des services publics.

Notre choix est absolument différent. Un avenir durable ne peut se construire que dans un autre registre de valeurs.

Il se peut que ce qui mobilise autant de personnes à endosser un gilet jaune, participe de la même expérience, du même constat, de la même analyse et des mêmes indignations.

Enracinés dans la même souffrance et les mêmes inquiétudes, nous ne pouvons pas, par peur de récupération, ne pas profiter de l'expérience de nos aînés.

Il nous revient d'inventer des stratégies de résistances qui s'inspirent de la longue histoire de lutte des travailleuses et travailleurs qui ont construit divers chemins de libérations dont nous héritons, et en particulier la sécurité sociale.

Extraordinaire processus solidaire de protection et de résistance, mais qui reste fragile et qui doit être protégé de toute urgence et de toutes nos forces.

Les militants des caves d'Andenne



Peinture réalisée par Paul P.  
du CEC LST Andenne

NAMUR

LE FILM « LES INVISIBLES » ET NOUS

Ce 29 janvier à 16h, la salle de cinéma est remplie.

« Les invisibles » : l'histoire d'un groupe de femmes sans abri.

Suite à une décision municipale, l'Envol, centre d'accueil pour femmes SDF, va fermer. Il ne reste plus que trois mois aux travailleuses sociales pour réinsérer les femmes dont elles s'occupent...

C'est à ce moment-là que le film s'embrase littéralement. Toutes ces femmes se métamorphosent sous nos yeux et acquièrent du charme, de l'assurance. Elles se mettent à croire en leur potentialité.

La comédie parvient avec succès à rendre crédibles ces échappées vers un monde meilleur, notamment grâce à un mélange astucieux entre comédiennes professionnelles et femmes ayant vécu dans la rue.

Journal des Grignoux n° 271 du 30 janvier au 12 mars 2019

Réalisation De Louis – Julien Petit, France

A la dernière rangée, plusieurs pensionnés chuchotent : Il y en a du monde. On dirait qu'ils se connaissent. Isabelle les entend et explique : Nous venons du mouvement LST, avec des personnes qui vivent la grande pauvreté. Surpris, ils disent : Ah, et ils viennent voir ce film, alors que... !

A 18h, tout ce petit monde pousse la porte de LST, pour échanger ses premières impressions.

**Ingrid** se lance, toute émue : Ca va bientôt être mon cas de dormir dans la rue. Quand les enfants partiront, je ne pourrai pas rester. Je vais louer un box pour mes meubles.

Mais en fait, je ne peux pas dormir à la rue. Avec mes médicaments, ça me fait dormir la nuit. Dans la rue, c'est en journée qu'on doit dormir, pas la nuit.



Personnage transparent réalisé par un militant pour la journée mondiale du refus de la misère

En tant que femme, je ne pourrais me défendre. Et à l'abri de nuit, j'ai aussi peur des viols. J'irai chez maman. Je n'aurai jamais l'argent pour un logement correct.

J'ai expliqué ça à mes enfants, mais que je ne voulais pas m'incruster chez eux. Je veux me débrouiller toute seule. Je me bats. Comme tout le monde ici. Mais cette semaine j'ai eu du mal de me battre. Ingrid a préparé un plat de pâtes froides pour le groupe, mais elle quitte avant qu'on ne casse la graine ensemble. Elle est épuisée.

**Patricia** : Si on venait dire que LST doit fermer, comme avec le centre de jour dans le film, où est-ce qu'on va aller ? On n'aurait plus rien.

LA VIOLENCE

**Patricia** : Je comprends la réaction d'Ingrid. On se pose tout le temps la question... Ce qui est violent dans le film, c'est le moment où ils expulsent les personnes sous tentes, à 5h du matin en hiver.

**Francine** : Elles n'ont pas eu le temps de reprendre leurs affaires. Ils ont brûlé les tentes.

**Chantal** : Les forces de l'ordre qui organisent l'expulsion disent que c'est une procédure légale. A côté de ça, c'est aussi légal d'avoir droit à un logement.

**Ingrid** : Le film montre aussi que la ville aménage le mobilier urbain pour que les sans-abri ne puissent pas s'installer. Je constate qu'à Namur il y a moins de bancs aussi.



Atelier reflets LST 2018

L'ASSISTANAT

**Didier** : Au moment de l'expulsion, certains montent dans le bus pour aller dans un abri de nuit à 50km. D'autres préfèrent la galère. Qu'est-ce qui poussent les gens à faire ces choix-là ?

**Ingrid** : Ils restent des assistés en allant à l'abri. Mais parfois on n'a pas le choix, comme quand on a des enfants qui risquent d'être placés en institution.

**Véronique** : Le CPAS c'est de l'assistanat. Ici c'est de l'aide. C'est grâce à LST que je suis sortie de la rue.

Suite de la page 4

**NAMUR**

**LES DROITS, A L'USURE**

**Marie :** On voit l'assistante sociale dans le film qui doit appeler sans cesse le 115 avant que quelqu'un ne décroche.

**Chantal :** De plus en plus, pour avoir des droits, c'est à l'usure. Elle sait qu'elle finira par avoir une réponse, mais il faut insister.

**NOS RASSEMBLEMENTS**

**Véronique :** Le film me fait penser à notre campagne avec les bonshommes transparents.

**Mavrick :** Moi, j'ai pensé à LST en voyant le film, la façon dont on se retrouve ici et lors des ateliers.

**LA TETE HAUTE**

**Patricia :** Le plus marquant, c'est quand elles sont à nouveau expulsées à la fin du film. Elles sortent la tête haute.

**Andrée :** Quelle fierté en partant. Elles ont été solidaires. Elles ont échangé ce qu'elles savaient faire. Comme celle qui montre comment réparer des appareils.

**Chantal :** Elles viennent d'elles-mêmes aux ateliers. C'est un choix.

**Patrice :** Elles accèdent à leur propre dignité, celle de ne plus être invisibles. C'est un film à la fois rigolo et triste, cela pourrait arriver à tout le monde du jour au lendemain.

**Témoignages d'un ami de LST présent ce jour-là.**

Une femme à la rue retrouve un logement ; une autre décroche un petit boulot. Le regard reprend de la lumière, le corps se redresse. C'est possible à condition que la solidarité joue, que les institutions considèrent l'humain autant que le règlement.

J'ai vu Les invisibles en compagnie de personnes précarisées soutenues par l'association Luttes, Solidarités, Travail.



Nous avons rempli la salle. Puis une cave spéciale dédiée au film, suivie d'un bol de soupe tartiné, serrés autour de la table.

Certains ont déjà vu cette chronique (inégalité) de l'errance sociale.

"Je m'y retrouve bien". (M.P)

Plusieurs scènes impressionnent, notamment l'expulsion, à cinq heures du matin, d'un hameau sous tente, près d'un terrain de foot, là où il ne gêne personne. Policiers casqués, pelleteuses ravageuses, incompréhension.

Au cours de la discussion, les peurs latentes remontent, en dépit du ton assez léger des invisibles, inspiré d'une expérience vécue. Crainte de perdre son logement, de ne pas avoir de quoi manger, de voir disparaître l'association qui les soutient.

"Ce qui est terrible dans le film, c'est de voir qu'on cherche à détruire la solidarité entre les femmes de l'atelier." (Andrée)

"On", c'est la société, les critères de rendement appliqués à l'aide sociale, l'indifférence. "On doit faire mieux qu'une entreprise", prévient un responsable. Vous devez arrêter de mater, il faut les rendre autonomes, qu'elles soient capables de s'en tirer seules."

Une assistante sociale n'écoute que son grand cœur. La directrice de l'envol (centre d'accueil de jour, pas de nuit, ça c'est le 115, mais c'est tout le temps occupé) brave la loi. Objectif premier et unique : rendre à chacune sa dignité, condition indispensable pour retrouver l'estime de soi et la confiance en soi.

C'est ce que je retiens, moi, bien au chaud, des invisibles, devenus un peu moins transparents dans le regard du groupe reconforté de voir sur grand écran des personnes qui leur ressemblent et qui rassemblent.

Les invisibles délient les peines et inspire. Une militante a déjà écrit un texte après avoir vu le film une première fois. Elle a rédigé sur le champ, dans le train du retour. Deux grandes pages.

"J'en ai écrit un, et je vais en écrire encore un autre, différent, parce que la deuxième fois, tu vois des choses que tu n'avais pas vues du premier coup". (P. M)



## NOS DROITS



## LES ALLOCATIONS POUR PERSONNES HANDICAPÉES

**LE SPF SÉCURITÉ SOCIALE (QU'ON APPELAIT AVANT LA « VIERGE NOIRE » EST CHARGÉ D'ACCORDER DEUX TYPES D'ALLOCATIONS AUX PERSONNES HANDICAPÉES, SÉPARÉMENT OU CUMULÉES :**

- **L'ALLOCATION DE REMPLACEMENT DE REVENU (ARR)**
- **L'ALLOCATION D'INTÉGRATION (AI).**

### L'ARR : AU MOINS 66 % D'INCAPACITÉ

L'allocation de remplacement de revenus est accordée aux personnes entre 21 et 65 ans qui présentent un handicap entraînant une incapacité de travail d'au moins 66 %.

Il ne s'agit pas d'indemniser le handicap comme tel, mais d'évaluer les conséquences du handicap sur la capacité à travailler et à percevoir un revenu du travail.

Si le handicap entraîne une réduction de cette capacité de travailler (on dit aussi « capacité de gain ») à moins d'un tiers de la capacité de travail normale, le SPF accorde une allocation qui, comme son nom l'indique remplace le revenu que la personne handicapée ne peut obtenir parce que son handicap l'empêche de travailler.

La réglementation définit des montants de base pour l'ARR. Le montant réellement versé dépendra cependant de la catégorie familiale (personne isolée, en ménage, avec ou sans enfant à charge) et de l'existence éventuelle d'autres revenus dans le ménage.

### LES CATEGORIES D'ARR

Il y a 3 catégories de bénéficiaires de l'ARR.

**La catégorie C** concerne :

- la personne qui vit avec un partenaire (mariage ou cohabitation),

- la personne qui a un enfant de moins de 25 ans à charge, c'est-à-dire un enfant pour lequel elle perçoit des allocations familiales ou une pension alimentaire, ou pour lequel elle paie une pension alimentaire à l'autre parent,

- la personne qui réside dans un logement supervisé ou en institution.

**La catégorie B** concerne :

- la personne qui vit seule,
- la personne qui réside dans un logement supervisé ou en institution depuis plus de 3 mois.

**La catégorie A** concerne :

- la personne qui cohabite avec des membres de sa famille (parents, enfants, frère, sœur, oncle, tante, grands-parents).

A chaque catégorie A, B et C correspond un montant de base différent pour l'ARR. Ce montant de base est cependant diminué des revenus que perçoit déjà la personne handicapée ou son partenaire.

### L'AI : AU MOINS 7

L'allocation d'intégration est accordée aux personnes entre 21 et 65 ans dont l'autonomie de vie quotidienne est réduite à cause du handicap. 6 critères sont évalués : se déplacer, préparer à manger et manger, faire sa toilette et s'habiller, entretenir son logement et accomplir des tâches ménagères, évaluer et éviter les dangers, avoir des contacts avec d'autres personnes.

Chaque critère évalué reçoit 0 point (aucune difficulté), 1 point (difficulté minime), 2 points (difficulté importante) ou 3 points (très forte difficulté ou impossibilité sans l'aide d'une autre personne).

La réduction d'autonomie est évaluée par un médecin, sur la base de ces six critères, et doit atteindre au moins 7 points (sur un maximum de 18).

Plus le nombre de points est élevé, plus le montant de l'AI est élevé également. C'est logique, car l'AI est une aide financière destinée à aider la personne handicapée à faire face aux difficultés quotidiennes qu'elle subit à cause de son handicap.

Il y a 5 catégories auxquelles correspond un montant de base d'AI de plus en plus élevé :

- catégorie 1 : 7 à 8 points,
- catégorie 2 : 9 à 11 points,
- catégorie 3 : 12 à 14 points,
- catégorie 4 : 15 à 16 points,
- catégorie 5 : 17 à 18 points.

A chaque catégorie correspond un montant de base différent pour l'AI. Ce montant de base est cependant diminué des revenus que perçoit par ailleurs la personne handicapée ou son partenaire.

### LA VERIFICATION DES CONDITIONS MEDICALES

Comment vérifier qu'on remplit les conditions médicales de l'ARR (au moins 66 % d'incapacité de travail) ou de l'AI (au moins 7 points de réduction d'autonomie) ? Il faut d'abord en parler à son propre médecin qui établira un rapport médical.

C'est ensuite le médecin du SPF Sécurité sociale qui, une fois la demande introduite, examinera lui-même ces conditions médicales.

Si les ARR ou AI sont refusées parce que le médecin du SPF Sécurité sociale estime que les conditions médicales ne sont pas remplies, un recours est possible devant le Tribunal du travail, qui désignera un médecin expert.

NAMUR

# Des caddies comme des Roulettes

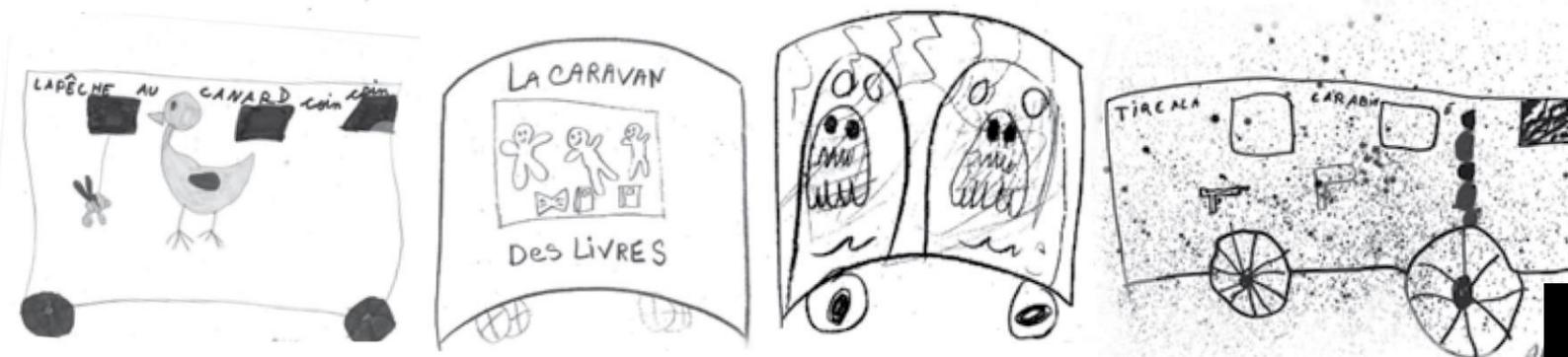


Lectures et animations autour du thème de la fête foraine, en bibliothèque de rue. Décoration des caddies qui transportent nos livres et notre matériel.



« Dans le train fantôme on a peur de tout...  
On n'a peur de rien, mais on le dit quand même !  
J'ai dessiné un fantôme, un wagon,  
j'ai mis du rouge car le fantôme a mangé du sang.  
J'ai aussi dessiné des lettres et je les ai découpées.  
J'ai fait les contours au marqueur  
et aussi des petits rideaux.  
J'ai aussi découpé des canards pour la pêche aux canards.  
J'ai découpé des bonbons et une sucette. »

Shanna



**ÇA SE PASSE**

	<i>Inter-journal</i>			<i>Atelier famille.</i>			
	<b>L.</b>	<b>M.</b>	<b>M.</b>	<b>J.</b>	<b>V.</b>	<b>S.</b>	<b>D.</b>
<b>FEVRIER</b>	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>06</b>	<b>07</b>	<b>08</b>	<b>09</b>	<b>10</b>
	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>
	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>
	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<i>Une délégation se rend au conseil communal de Namur.</i>		
	<i>Agora</i>			<i>Concertation développement durable</i>			
	<i>Bureau fédération</i>			<i>3 Ateliers affiche</i>			

**Et surtout...**

**Les caves :** A Namur, les mardis 12 et le 26 février. A Andenne, le mardi 5 et le 19 février. A Rochefort, le lundi 11 février. A Fontaine, le vendredi 8 et 22 février.

**L'ATELIER :** à Andenne les mardis et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** se retrouve les samedis 9 et 23 février 2019. **L'ATELIER REFLETS** les lundis après-midi. **L'ATELIER AFFICHE** vous donne rendez-vous à Namur les jeudis 7, 14 et 28 février 2019 à 13h.

**LES PERMANENCES :** vous accueillent le lundi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi matin à Jemelle.

**LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ** se voit tous les mercredis.

Nous sommes également tous les mercredis au Quartier des Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

**« A ailes d'oiseaux »**



Ce mot,  
 J'irai dire aux gens que j'aime :  
 bonheur  
 Nous nous prîmes la main, étrangers,  
 amis  
 On faisait le tour de la terre,  
 A ailes d'oiseaux  
 J'ai rempli ma tête d'autres horizons,  
 D'autres mots  
 Aux animaux, il ne manque rien  
 Le lever du soleil  
 Malgré toutes mes galères je reste une  
 personne debout  
 Merci d'être ce que je suis

Francine  
 Texte de l'atelier Reflets 2018

Le samedi 16 mars 2019, l'assemblée des militants aura lieu à Rochefort. N'hésitez pas à vous inscrire pour qu'on puisse organiser les transports. Invitez votre famille et vos amis à nous rejoindre.

**« LA MAIN DANS LA MAIN »**  
 Le Quart Monde en mouvement

**ONT PARTICIPE À CE NUMERO**  
 D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises.  
 De Namur : Andrée, Cécile, Isabelle, les militants de la cave, Martin, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi.

**NOS ADRESSES DE CONTACT**

A ANDENNE :  
 L.S.T Andenne asbl – Tél. : 085/84.48.22  
 Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne  
 andenne@mouvement-lst.org  
 Cpte: **IBAN: BE96 3500 2327 8305**

A CINEY-MARCHE:  
 L.S.T Ciney-Marche – Tél. : 0486/333617  
 Route de France, 5 - 5377 Baillonville  
 ciney-marche@mouvement-lst.org  
 Cpte : **IBAN : BE71 7925 8843 2869**

PROVINCE DU HAINAUT :  
 Fabien Lardinois Rue de l'Esclopperie, 1,  
 7040 Quévy-le-Grand  
 Tél: 065/88.59.50 – 0486/334359  
 hainaut@mouvement-lst.org  
 Cpte : **IBAN: BE67 0013 3858 9387**

A NAMUR :  
 L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12  
 Rue Pépin, 27 – 5000 Namur  
 namur@mouvement-lst.org  
 Cpte: **IBAN: BE12 0011 2378 3392**

A TUBIZE :  
 Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65  
 Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal  
 tubize@mouvement-lst.org

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**  
 RETROUVEZ-NOUS SUR :  
**www.mouvement-lst.org**

**ABONNEMENT**  
 Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an  
 Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387  
 De la Fédération Luttés Solidarités Travail 27 rue Pépin – 5000 Namur

**DONS**  
 Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732-501 (LST Andenne)

**AVEC LE SOUTIEN**  
 De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



**CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !**

LMDLM@MOUUMENT-LST.ORG